

LE BPJEPS LTP À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

80% DE RÉUSSITE
AU DIPLÔME

- Une formation adaptée aux salariés en poste avec un calendrier d'alternance construit avec les employeurs.
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

Coût total :
7315 € + 50 €
de frais de dossier
(les personnes
demandeuses d'emploi
en sont exonérées).

**Coût horaire
de la formation :** 11 €

**Coût pour le cursus
en modulaire :**
50 € de frais de dossier
(les personnes
demandeuses d'emploi
en sont exonérées).

Coût horaire : 12 €

UC 1 (161 heures) : 1932 €
UC 2 (161 heures) : 1932 €
UC 3 (161 heures) : 1932 €
UC 4 (168 heures) : 2016 €
Positionnement (14h) :
168€

PRISES EN CHARGE POSSIBLES



Formation éligible
au Compte Personnel
de Formation (CPF).

www.moncompteformation.gouv.fr

Suivant le statut du
stagiaire, différentes
prises en charge du coût
de la formation sont
envisageables (employeurs
associatifs ou collectivités
territoriales, CIF...)

**Nous contacter
pour plus
d'informations.**

INFOS PRATIQUES

**Horaires de
la formation :**



- De 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

- Des journées de formation
sont susceptibles de se
dérouler dans d'autres
lieux en Franche-Comté.



PLAN & CONTACT



Fédération des Oeuvres Laïques

29 Boulevard Charles de Gaulle,
70000 Vesoul

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33

www.trajectoire-formation.com

Contact : christophe.formentel@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Animateur professionnel

Loisirs
Tous Publics

Formation en alternance
adaptée aux salariés

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport
Homologué de niveau IV (équivalent Baccalauréat)
Spécialité « Animateur »

**DU 10 DÉCEMBRE 2018
AU 18 NOVEMBRE 2020
À VESOUL**

Conception : Martin Sombthay



Animateur professionnel

LE MÉTIER

L'animateur professionnel :

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire ;
- organise des séjours, des sorties, des événements, des projets d'animation, qui s'inscrivent dans le projet de la structure ;
- peut diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

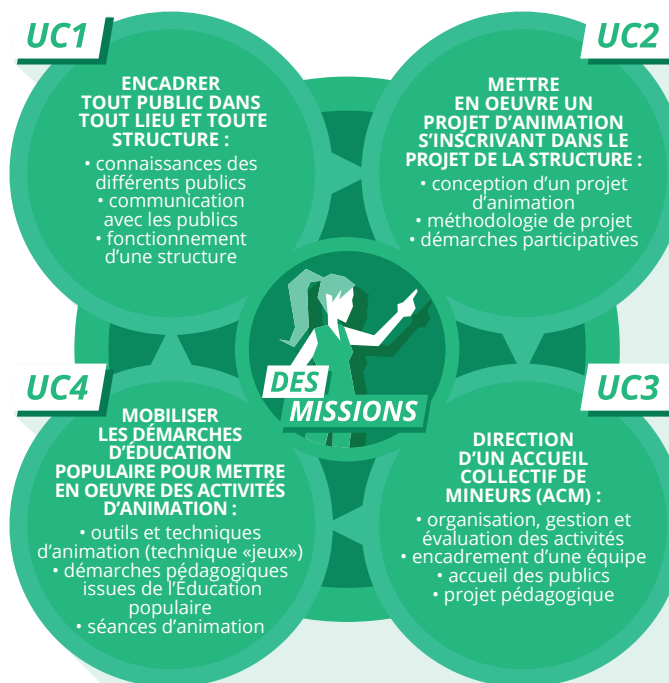
Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- animateur directeur d'accueil collectif de mineurs ;
- animateur public personnes âgées ;
- animateur en temps périscolaire ;
- animateur accompagnateur de projets avec des adolescents ;
- animateur secteur famille.

Une formation adaptée aux salariés en poste :

Cette formation a été proposée à la demande d'employeurs de Haute-Saône. Le planning d'alternance permet à des salariés en poste en ACM d'être présents aux périodes d'activité les plus importantes de leur structure (petites vacances scolaires et vacances d'été). La durée de la formation est ainsi allongée à 23 mois. Les périodes en centre de formation vont 2 jours à une semaine par mois.

LA FORMATION



Durée totale :

En centre de formation :
95 jours, soit 665 heures
(dont 2 jours de positionnement)

En stage pratique :
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de
1 323 heures

ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Jeudi 29 mars 2018 à 16h30
- Jeudi 17 mai 2018 à 16h30

Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole)

• Ou être titulaire d'un des diplômes suivants :

- BAPAAT ;
- CQP animateur périscolaire ;
- BAFA ;
- BAFD ;
- Bac pro Service de Proximité et Vie Locale ;
- Bac pro Agricole ;
- Brevet Professionnel du Ministère de l'Agriculture ;
- BPJEPS.

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

Calendrier & modalités d'admission :

SÉLECTION INITIALE :

2018
19
NOVEMBRE

Date limite de dépôt de dossier

2018
26
NOVEMBRE

Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

2018
27
NOVEMBRE

